



## Projets de développement régional (PDR)

### Echange d'expériences

Vous travaillez sur des projets de développement régional (PDR) ? Vous souhaitez rafraîchir vos connaissances ? Venez partager vos expériences, visiter des projets et recevoir les dernières informations de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) sur l'instrument PDR.

Nous visiterons le PDR Beverin dans la vallée du Rhin supérieur. Le focus sera mis notamment sur les défis et solutions pour la collaboration à long terme entre les acteurs et pour la pérennité des projets : à quel moment et de quelle manière construire les collaborations ? Qui impliquer dans le réseau ? Comment la communauté peut-elle perdurer après la fin du PDR et avec quel financement ?

- Date :** Du mardi 10 au mercredi 11 septembre 2024
- Lieu :** [Story Thusis](#), Unterer Rosenbühl 5, 7430 Thusis (1<sup>er</sup> jour)  
[Hotel Capricorns](#), Veia Cantunala 51, 7433 Wergenstein (2<sup>ème</sup> jour)
- Responsables :** Danielle Albiker, AGRIDEA ([danielle.albiker@agridea.ch](mailto:danielle.albiker@agridea.ch))  
Marc Gilgen, AGRIDEA ([marc.gilgen@agridea.ch](mailto:marc.gilgen@agridea.ch))
- N° du cours :** 24.322
- Objectifs :** Les participant-e-s :
- visitent les projets du PDR Beverin et échangent avec les responsables ;
  - reçoivent des informations sur les nouveautés de l'instrument PDR de la part de l'OFAG ;
  - approfondissent des thèmes pertinents pour les PDR ;
  - échangent sur leurs expériences avec des coachs, des représentants des cantons et de la Confédération et d'autres acteurs.
- Public :** Personnes actives dans le développement régional, en particulier celles impliquées dans des PDR (responsables de projet, coachs, conseiller-ère-s, représentant-e-s des administrations cantonales, etc.), autres personnes intéressées.
- Méthodologie :** Présentations, visites de projets, travaux de groupe, discussions
- Remarque :** Le cours est bilingue français-allemand. Les intervenant-e-s et les participant-e-s s'expriment dans leur langue et comprennent celle des autres.

## Mardi 10 septembre 2024 – Thusis

<b>09h45</b>	<b>Accueil, café et croissants au <a href="#">Story Thusis</a></b>
<b>10h30</b>	<b>Introduction</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Programme, objectifs, aspects pratiques</li> </ul> <i>Marc Gilgen, Danielle Albiker, AGRIDEA</i>
<b>10h45</b>	<b>Agriculture et PDR dans le canton des Grisons</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Quels sont les défis et les questions actuels de l'agriculture dans le canton des Grisons ?</li> <li>Quels rôles jouent les PDR ?</li> <li>Quelle est la stratégie de collaboration des PDR avec les parcs, la NPR, Graubünden VIVA et autres ?</li> <li>Quel a été l'élément déclencheur des PDR dans les différentes régions ?</li> <li>Quels sont les succès et les échecs ?</li> </ul> <i>Daniel Buschauer, Gian Andrea Pola, Office cantonal de l'agriculture et de la géoinformation</i>
<b>11h10</b>	<b>Discussion sur l'exposé du canton des Grisons</b> <p><i>Gian Andrea Pola, Kantonales Office cantonal de l'agriculture et de la géoinformation</i></p>
<b>11h25</b>	<b>Focus sur la collaboration dans les phases de planification, de mise en œuvre et d'exploitation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Créer et entretenir un réseau : à quel moment le créer ? Comment faire ?</li> <li>Qui est impliqué dans le réseau ?</li> <li>Comment la communauté peut-elle continuer à vivre après la fin du PDR ?</li> <li>Comment financer ?</li> <li>Qu'avons-nous appris ? Comparaison entre le début et aujourd'hui</li> </ul> <i>Martine Jaques, PDR Grand Entremont</i>
<b>11h50</b>	<b>Discussion sur le thème de la collaboration</b> <p><i>Martine Jaques, PDR Grand Entremont</i></p>
<b>12h15</b>	<b>Repas de midi au Story Thusis</b>
<b>13h45</b>	<b>Conseil collégial, év. autre méthode</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les participants apportent des cas</li> </ul> <i>Danielle Albiker, Marc Gilgen, AGRIDEA; Lisa Landert OFAG</i> <p><b>Question de la Commission PDR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Publication selon l'art. 9 al. 2 OAS : à quel moment la publication a-t-elle lieu ? Que contient le texte de la publication ? Quels documents sont publiés ? Comment se déroule la procédure d'opposition au sein du canton ?</li> <li>Recueillir des informations auprès des cantons et des coaches qui ont déjà fait des publications.</li> </ul> <i>Gian Andrea Pola, Commission PDR</i> <p>Le conseil collégial et la commission se déroulent en parallèle.</p> <p><b>En plénière sur la méthode, ce que je retiens</b></p>

### Informations pratiques

#### Tarif du cours

Forfait conseillères et conseillers ou collaboratrices et collaborateurs de l'OFAG, de centres de recherche et de formation ainsi que d'organismes membres d'AGRIDEA.

- CHF 240.- par jour

Autres participant-e-s

- CHF 360.- par jour

Les vacances (café, pause, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel, transport) sont comprises dans le tarif du cours.

#### Coûts supplémentaires

- Repas du soir
- Chambre avec petit déjeuner

**Chaque participant-e réserve sa chambre individuellement** à l'hôtel suivant (mentionner "cours AGRIDEA") :

Hotel Restaurant Capricorns  
 Marco Veraguth  
 Veia Cantulana 51  
 7433 Wergenstein  
 T: +41(0) 81 630 71 72  
 E: [hotel@capricorns.ch](mailto:hotel@capricorns.ch)  
 W: <https://www.capricorns.ch>

#### Chambres :

Chambre simple avec douche/WC à l'étage à 72.00 CHF incl. petit déjeuner

Chambre double avec douche/WC à l'étage à 64.00 CHF incl. petit déjeuner

**La pré-réservation des chambres d'hôtel est garantie jusqu'au 15.07.24 ! Veuillez réserver à temps.**

**La facture finale** vous sera envoyée après le cours.

**Vous payez** le repas du soir (CHF 39.- + boissons) et la nuitée **directement** sur place ou lors de la réservation.

**15h15 Le PDR Beverin se présente**

- Défis à relever
- Succès et échecs
- Questions ouvertes
- Collaboration

*Lilian Würth, Rebecca Göpfert, PDR Beverin*

**15h45 Transport à la [fromagerie Andeer](#)**

**16h15 PDR Beverin : fromagerie Andeer**

30 min. de visite en 2 groupes, puis dégustation

- Défis à relever
- Succès et échecs
- Questions ouvertes
- Collaboration
- La croissance ne fait pas tout

*Maria Meyer, Andreas Melchior, fromagerie Andeer*

**17h30 Transfert à [Hotel Capricorns](#) à Wergenstein**

**18h00 Prise des chambres à l'hôtel**

**19h00 Repas du soir à l'hôtel Capricorns**

**Mercredi 11 septembre 2024 – Wergenstein**

**08h15 Introduction à la journée (Hotel Capricorns)**

**08h30 La parole à l'OFAG**

- Informations et actualités sur l'instrument PDR
- Markus Wildisen, Lisa Landert, Vincent Schmitt, OFAG*

**09h30 Questions à l'OFAG**

*Markus Wildisen, Lisa Landert, Vincent Schmitt, OFAG*

**10h00 Collaboration Parc naturel, ZHAW, PDR**

- Mise en place et collaboration
- Défis à relever

*Lilian Würth, Rebecca Göpfert, PDR Beverin*

**10h30 Déplacement en bus (30 min.) et à pied (20 min.) jusqu'à [Alp Curtginatsch](#)**

Remarque : en cas de pluie, on va jusqu'à l'alpage de Nurdagn pour écouter les exposés.

**11h30 Visite PDR Beverin : Alp Curtginatsch**

- Collaboration entre les producteurs de Muntogna da Schons avec la boulangerie Merz à Coire : de la mise en place à la réalisation
- Fromage d'alpage de Alp Curtginatsch
- Que se passe-t-il après le PDR ?

*Werner Sutter (responsable de projet) et Werner Fravi (ancien exploitant de l'alpage)*

**12h15 Déplacement à pied (10 min.) jusqu'à [Alp Nurdagn](#)**

**12h30 Repas de midi à [Alpbeizli Alp Nurdagn](#)**

**Inscription et délai d'inscription**

[24.322](#)

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales d'AGRIDEA. Vous les trouvez sous [https://www.agridea.ch/Termes\\_et\\_conditions/](https://www.agridea.ch/Termes_et_conditions/)

**Informations**

+41 (0)21 619 44 06

[cours@agridea.ch](mailto:cours@agridea.ch)

**Désinscription**

Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100. – sera facturée. La facturation de frais supplémentaires reste possible, p. ex. pour les réservations qui auraient déjà été effectuées (lieux d'accueil, restaurant, hôtel, etc.).

Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux frais d'inscription.

